



MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice..... 15
 Quorum..... 8
 Présents..... 11
 Votants..... 15
 Procurations..... 4

Date de la convocation : 11/03/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Le 15 mars à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, maire

PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, DAUMAS Jean-Michel, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VIALA Daniel, VIDAL Claude.

PROCURATIONS : Monsieur ASSIÉ Allan a donné procuration à Monsieur VIDAL Claude, Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a donné procuration à Monsieur QUATREFAGES Damien, Monsieur VERGUES Michel a donné procuration à Madame COBO Rolande, Monsieur VIDAL Didier a donné procuration à Monsieur VIALA Daniel.

SEANCE N° 5

DELIBERATION N° 1

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le maire invite le conseil municipal à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- **DE DESIGNER** Monsieur QUATREFAGES Damien pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé*

*Le secrétaire de séance
Damien QUATREFAGES*

*Le Maire
Claude VIDAL*

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 18 MARS 2024
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le 18 MARS 2024

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.